

Konferenz der Kantonalen Justiz- und Polizeidirektorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police
Conferenza delle direttrici e dei direttori dei dipartimenti cantonali di giustizia e polizia

Embargo: 15 mai 2023, 10h00

Communiqué de presse

La CCDJP met à disposition de tous les employés d'administration de Suisse un e-Learning sur la sécurité de l'information et la cybersécurité.

Sur mandat de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP), le Réseau national de sécurité (RNS) a développé un e-Learning (programme d'apprentissage en ligne) pour les employés d'administration, en collaboration avec des experts de la Confédération, des cantons et des communes et avec le soutien de l'Institut de lutte contre la criminalité économique (ILCE). Ce programme doit contribuer à ce que la sécurité de l'information et la cybersécurité dans les administrations soient garanties dans tous les domaines ainsi qu'à tous les niveaux hiérarchiques et qu'elles répondent à des normes communes.

À disposition de l'ensemble des autorités fédérales, cantonales et communales, l'e-Learning s'appuie sur les mesures de sensibilisation déjà existantes dans les cantons, qui ont été complétées et développées de manière ciblée. Sur la base de 14 modules, tous les collaborateurs de l'administration peuvent désormais suivre une formation complète dans les domaines clés que sont la sécurité de l'information et la cybersécurité.

Dans toute la Suisse, environ 400 000 collaborateurs des administrations publiques ont ainsi accès à une formation de base uniforme, indépendamment de leur domaine d'activité ou de leur position hiérarchique. Comme prévu dans le cadre de la cyberstratégie nationale 2018-2022, la résilience des autorités dans le domaine numérique est ainsi renforcée et repose désormais sur une base commune. En même temps, l'e-Learning prend en compte les besoins spécifiques des différentes collectivités publiques en offrant la possibilité de personnaliser les offres de base communes. Par exemple, les directives cantonales en matière de protection des données peuvent être intégrées dans la formation.

La mise en œuvre au niveau intercantonal, à laquelle participent tous les principaux partenaires, illustre bien comment des objectifs communs peuvent être atteints efficacement dans le cadre d'une collaboration fédérale. Elle permet notamment à toutes les parties prenantes de bénéficier d'une solution de qualité à des conditions financières très intéressantes.

En raison de l'intensité permanente des développements dans le domaine de la sécurité de l'information et de la cybersécurité, il est indispensable que la teneur des différents modules soit constamment adaptée à ces développements. Dans cette optique, la teneur de l'e-Learning sera continuellement actualisée et mise à disposition dans une perspective à long terme. A cette fin, la collaboration fructueuse entre toutes les parties prenantes et le financement commun des travaux se poursuivront.

La collaboration avec le Centre national pour la cybersécurité (NCSC) est également essentielle pour garantir la sécurité de l'information et de la cybersécurité. Le NCSC, qui a apporté un soutien important aux travaux du projet, fournit depuis quelque temps aux autorités, par l'intermédiaire de son site internet, des informations sur les enjeux actuels dans le domaine de la cybersécurité et sur la procédure à suivre en cas d'incident.

Berne, le 15 mai 2023

Le 15 mai 2023, le chef de projet, Sébastien Jaquier (tél. 079 380 22 27 ; toute la journée), ainsi que le secrétaire général de la CCDJP, Florian Düblin (tél. 079 820 39 13 ; 14h à 16h), se tiendront à la disposition des médias.